

Recherches sociographiques



Les cabinets provinciaux, 1867-1967

Jean Hamelin et Louise Beaudoin

Volume 8, numéro 3, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055373ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055373ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, J. & Beaudoin, L. (1967). Les cabinets provinciaux, 1867-1967. *Recherches sociographiques*, 8(3), 299-317. <https://doi.org/10.7202/055373ar>

Résumé de l'article

Le 25 janvier 1884, le *Daily Star* de Montréal écrivait : « *After all, no very great statesmanship is wanted in Québec, only a little business ability, some honesty and a great deal of independence of character.* » Cette conception d'un ministre provincial semble un peu étroite depuis

que la revalorisation de l'État est à l'ordre du jour et que le budget annuel du Québec atteint 2,6 milliards de dollars. Elle explique peut-être pourquoi on ne s'est jamais attardé à analyser ni le fonctionnement des cabinets provinciaux, ni leur composition, ni les coutumes et les influences qui président à leur formation. Sauf Robert Rumilly qui, dans son *Histoire de ta province de Québec*, ne rate jamais l'occasion de dévoiler les intrigues qui accompagnent la naissance d'un cabinet, personne n'a encore analysé la formation d'un seul cabinet provincial, encore moins présenté une analyse systématique de la question.

L'assimilation du cabinet provincial à un super-conseil municipal n'est pas seule en cause. Les documents sur le sujet sont rares. Peu de premiers ministres nous ont légué leurs archives personnelles, aucun n'a écrit ses mémoires, sauf Antonio Barrette. Les journaux demeurent la source la plus accessible mais aussi la plus discutable. Ce sera la faiblesse de cette étude de ne pas reposer sur une plus complète documentation historique. Les *Canadian Parliamentary Guides* et les journaux, complétés par quelques études d'histoire politique et des confidences de certaines personnalités politiques, forment la documentation de base. Si ces sources ne répondent pas à toutes les exigences scientifiques, elles permettent toutefois d'esquisser un schéma d'explication valable de nos cabinets provinciaux.

LES CABINETS PROVINCIAUX, 1867-1967

Le 25 janvier 1884, le *Daily Star* de Montréal écrivait : « After all, no very great statesmanship is wanted in Quebec, only a little business ability, some honesty and a great deal of independence of character. » Cette conception d'un ministre provincial semble un peu étroite depuis que la revalorisation de l'État est à l'ordre du jour et que le budget annuel du Québec atteint 2,6 milliards de dollars. Elle explique peut-être pourquoi on ne s'est jamais attardé à analyser ni le fonctionnement des cabinets provinciaux, ni leur composition, ni les coutumes et les influences qui président à leur formation. Sauf Robert Rumilly qui, dans son *Histoire de la province de Québec*, ne rate jamais l'occasion de dévoiler les intrigues qui accompagnent la naissance d'un cabinet, personne n'a encore analysé la formation d'un seul cabinet provincial, encore moins présenté une analyse systématique de la question.

L'assimilation du cabinet provincial à un super-conseil municipal n'est pas seule en cause. Les documents sur le sujet sont rares. Peu de premiers ministres nous ont légué leurs archives personnelles, aucun n'a écrit ses mémoires, sauf Antonio Barrette. Les journaux demeurent la source la plus accessible mais aussi la plus discutable. Ce sera la faiblesse de cette étude de ne pas reposer sur une plus complète documentation historique. Les *Canadian Parliamentary Guides* et les journaux, complétés par quelques études d'histoire politique et des confidences de certaines personnalités politiques, forment la documentation de base. Si ces sources ne répondent pas à toutes les exigences scientifiques, elles permettent toutefois d'esquisser un schéma d'explication valable de nos cabinets provinciaux.

I. INFLUENCES QUI PRÉSIDENT À LA FORMATION D'UN CABINET

On pourrait grouper sous quatre chefs principaux les influences qui pèsent sur la formation d'un cabinet : le gouvernement fédéral d'Ottawa, les impératifs géographiques, les groupes de pression, les qualités individuelles.

Le gouvernement fédéral

Longtemps le cabinet provincial a été une création politique du pouvoir central. Quand Sir Narcisse Belleau demande à Joseph Cauchon, en juillet 1867, de former le premier ministère provincial, George-Étienne Cartier, Alexander Tilloch Galt et Hector Langevin, trois ministres du Québec dans le gouvernement fédéral, hantent les hôtels de Québec. On comprend l'inquiétude de ces Pères de la Confédération soucieux de créer un climat d'harmonie dans les relations fédérales-provinciales. Ils veulent éviter que des heurts entre le provincial et le fédéral inaugurent mal l'aventure canadienne. L'institutionnalisation du double-mandat,¹ autorisé par la constitution, leur donnait déjà le contrôle des chambres provinciales. Mais il leur fallait mettre toutes les chances de leur côté et faire du cabinet provincial « une succursale de celui d'Ottawa ». ² L'opposition de la minorité anglaise du Québec au choix de Cauchon comme premier ministre permet à Cartier d'installer dans le fauteuil de premier ministre son ami P.-J.-O. Chauveau. Les adversaires libéraux n'ont pas manqué de souligner cette mise en tutelle du cabinet provincial. Hector Fabre, rédacteur en chef de l'*Événement*, ironise :

« Il (Chauveau) emporte le peu de prestige qui restait à cet enfant malingre (cabinet provincial) que les Pères de la Confédération tenaient dans ses langes ; à qui ils ne laissaient qu'un semblant de vie et qu'une ombre de pouvoir ; qu'ils auraient dû faire aimer et qu'ils ont fait mépriser. Le cabinet de M. Chauveau n'était que l'ombre de M. Cartier... » ³

Quand Chauveau opte pour la scène fédérale, c'est Hector Langevin, lieutenant de Cartier à Ottawa, qui, en l'absence de ce dernier, choisit, dans un hôtel montréalais, Adolphe Ouimet comme successeur de Chauveau et approuve le remaniement ministériel. De nouveau Fabre décoche ses traits :

« Le nouveau premier ministre reçoit ses instructions de M. Langevin que tant de pouvoir gonfle et égare... Le cabinet de M. Ouimet n'est que l'ombre de M. Langevin : la décadence est visible et la chute (*sic*) prochaine. » ⁴

L'influence du gouvernement fédéral se fait plus évidente encore en 1887. Le premier ministre conservateur du Québec, John James Ross, battu par une faible marge aux élections provinciales de 1886 par le libéral-national Honoré Mercier, avait démissionné. Il revenait à Mercier de former un cabinet. Cependant, des libéraux au pouvoir à Québec auraient pu porter de terribles coups au gouvernement conservateur d'Ottawa qui livrait alors une dure campagne électorale. Le premier ministre du Canada,

1 Un citoyen pouvait être, à la fois, député à Québec et député à Ottawa.

2 *L'Événement*, 24 février 1873, p. 2.

3 *Ibid.*, 27 février 1873, p. 2.

4 *L'Événement*, 24 février et 27 février 1873, p. 2.

John Macdonald, pressa le lieutenant-gouverneur du Québec de demander à un conservateur de former un cabinet provincial au mépris des coutumes du parlementarisme.¹ Pendant ce temps, un émissaire de Macdonald « avec une sacoche pleine de *bank-notes* »² tentait de soudoyer, à Québec, des partisans de Mercier. Peine perdue cependant, les Mercieristes sont des « purs ». « Il n'y a pas de *veau* dans le parti national. »³

On pourrait croire que la prise du pouvoir à Ottawa, en 1896, par les libéraux, ces autonomistes à tout crin au XIX^e siècle, allait mettre fin à l'ingérence du fédéral dans la formation des cabinets provinciaux. Mais il n'en est rien ! Le nouveau premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, est heureux de pouvoir tenir en laisse les cabinets provinciaux. Quand les libéraux s'installent au pouvoir à Québec, en 1897, il prévient le premier ministre Félix-Gabriel Marchand qu'il verrait mal des libéraux de gauche et des partisans de Mercier siéger dans le cabinet provincial. Marchand fait preuve de la plus entière soumission : « Je puis difficilement aller vous voir à Ottawa sans soulever tous les cancons de la presse et lui fournir l'occasion de vous accuser d'intervention dans nos affaires provinciales. Vous m'indiquerez, peut-être, un jour prochain où nous pourrions nous rencontrer à Montréal, chez un ami commun et discret, pour conférer de tout cela. »⁴ C'est au tour des conservateurs d'ironiser :

« Le canevas que M. Marchand désirait remplir lui avait été remis tout fait à Ottawa, mais il s'est vite aperçu qu'il n'était pas aussi facile à remplir qu'il le croyait. »⁵

Quand Simon-Napoléon Parent assume la succession de Marchand, à l'automne 1900, Thomas Chapais proteste vigoureusement : « Cette humiliation, c'est le gouvernement fédéral qui nous la vaut. »⁶ Laurier aurait imposé Parent comme premier ministre parce que ce dernier était un fidèle partisan et généreux souscripteur de la caisse électorale du parti libéral fédéral.

La dernière intervention directe du gouvernement fédéral dans la formation ou la composition du cabinet provincial daterait de 1936. Cette année-là, le premier ministre Mackenzie King et son lieutenant Ernest Lapointe auraient forcé, selon M^e Ernest Grégoire, le premier ministre Alexandre Taschereau à démissionner. C'était là le prix qu'aurait fixé

¹ Robert Rumilly s'appuie, pour raconter cet événement, sur la lettre de Macdonald à Masson, datée du 8 décembre 1886 et publiée dans *Correspondence of Sir John A. Macdonald* de Joseph POPE.

² *La Patrie*, 18 janvier 1887, p. 2.

³ *Ibid.*, Un *veau*, dans le jargon politique de l'époque, est un traître à son parti.

⁴ G. Marchand à W. Laurier, 14 mai 1897, cité par Andrée DÉSEILS, *Une figure politique du XIX^e siècle, François-Xavier Lemieux*, thèse manuscrite, Université Laval, mai 1964, 233.

⁵ *Le Courrier du Canada*, 25 mai 1897.

⁶ *Le Courrier du Canada*, 1^{er} octobre 1900.

Édouard Lacroix, l'éminence grise des dissidents libéraux, pour faire cesser la scission de l'Action libérale nationale. Par la suite, on ne relève plus d'intervention directe du gouvernement fédéral. Chose amusante, et qui révèle bien le renversement des forces politiques, ce sont aujourd'hui les gouvernements provinciaux qui influenceraient parfois le choix de certains ministres dans le cabinet fédéral! Des observateurs estiment que Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, aurait eu son mot à dire dans la formation du cabinet Pearson, à Ottawa.

À défaut d'intervention directe du gouvernement fédéral, des influences plus subtiles demeurent. Ce serait en souvenir d'amitiés contractées sur la scène fédérale que Jean Lesage aurait nommé dans son cabinet de 1960 Lionel Bertrand et Gérard Cournoyer. Devenus ministres à Québec, ces anciens députés fédéraux étaient d'ailleurs en mesure d'assurer un lien entre le cabinet libéral et le parti libéral fédéral.

Les impératifs de la géographie

Chaque premier ministre tente de donner à son gouvernement des assises régionales. Question de force, question d'efficacité! L'isolement des populations, les genres et les niveaux de vie ont façonné des attitudes politiques régionalisées, de sorte que les régions ne se laissent pas évincer sans mot dire. Quand Joseph-Alfred Mousseau oublie de nommer un représentant de la Mauricie dans son cabinet, la presse trifluvienne s'empresse de lui reprocher son erreur :

« Le nouveau premier ministre eut agi plus sagement et eut rendu justice au district des Trois-Rivières en appelant son chef dans le nouveau cabinet. Le ministère actuel renferme trois hommes de Montréal, deux de Québec, un des townships et notre district reste sans représentant. »¹

Le *Star* s'indigne tout autant lorsque Marchand nomme un illustre inconnu pour représenter Montréal, en 1897 :

« Ça aurait pu être pire. Montréal n'a pas le trésorier provincial. Mais aussi, pour quoi compte Montréal? Montréal n'a pas un seul portefeuille. Mais aussi, qu'est-ce que c'est que Montréal? »²

Le tableau 1 souligne ce désir des premiers ministres de répondre aux impératifs régionaux. Ces exigences ne sont pas toujours faciles à satisfaire. Chapleau en sut quelque chose en 1879. Israël Tarte avait contribué à le porter au pouvoir. Il avait mérité un portefeuille que ne pouvait lui offrir Chapleau. En effet, il fallait deux représentants de la minorité anglaise, un conseiller législatif, deux partisans de la politique de conciliation.

¹ *Le Courrier de Maskinongé*, 4 août 1882.

² Citation extraite de *La Presse*, 28 mai 1897.

TABLEAU 1

Représentation géographique des cabinets provinciaux, basée sur le nombre de ministres dans chaque région économique.

ANNÉE	Bas-du- fleuve	Québec	Québec métropolitain	Région des Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Montréal métropolitain	Outa- ouais	Abitibi	Saguenay
1960	4	1	—	1	2	3	4		1	
1944	2	—	3	2	4	2	5	1		1
1939	3	2	1	2	1	3	2			
1936 (août)										
1936 (juin)	2	1	1	1	2	3	4			
1920	1	1	2	1	2	2	3			
1905	2	—	1	—	1	1	2			
1900	1	1	1	—	1	2	2			
1897	1	2	1	—	1	1	2			
1896	2	—	1	1	1	1	1			
1892	2	—	2	—	2	2	3			
1891	1	—	2	—	1	1	2			
1887 (29 jours)	1	—	2	1	1	1	2			
1887 (13 jours)	—	1	1	—	2	1	1			
1884	1	—	1	1	2	1	—			
1882	1	—	1	—	1	1	2			
1879	1	—	1	1	2	—	2			
1878	1	—	3	—	—	—	3			
1874	—	—	2	1	1	—	2	1		
1873	1	—	—	1	2	—	3			
1867	—	—	2	—	2	—	3			

Il ne restait donc plus que deux portefeuilles à pourvoir. Chapleau prit celui de premier ministre et dut donner le dernier à L.-O. Loranger, député de Laval et échevin de la cité de Montréal. Le choix de Tarte aurait donné trois ministres à la région de Québec et laissé Montréal sans représentant.

Comme un premier ministre choisit ses ministres parmi les députés de son parti, les régions qui ont élu des opposants ne peuvent être représentées dans le cabinet. Le cas classique est celui de la ville de Québec élisant quatre libéraux lorsque l'Union Nationale prend le pouvoir en 1954. Québec ne pouvait être représenté dans le cabinet. Le premier ministre chargea alors le député de Lévis, J.-T. Larochelle, de représenter dans le cabinet les intérêts de la ville de Québec. Des raisons du même ordre expliquent pourquoi la ville de Québec au XIX^e siècle n'a pas de représentant dans le cabinet. À cette époque, les vedettes du parti conservateur redoutaient les tendances libérales des électeurs de la capitale. Ils préféraient la circonscription sûre, mais dispendieuse, de Québec-comté. Chauveau, Garneau, Ross, Casgrain y briguerent les suffrages.

Aujourd'hui, les régionalismes ont peut-être moins d'importance dans le choix des ministres, mais il reste qu'il est à peu près impossible pour un premier ministre de n'en point tenir compte. Des exemples contemporains viennent corroborer cette constatation : Henri Groulx dut son poste dans le cabinet Godbout surtout au fait qu'il représentait la circonscription d'Outremont, « comté facile et habitué à avoir son ministre ». De son côté, J.-H. Delisle fit parti du cabinet Duplessis, en 1944, parce qu'il était le seul Unioniste à avoir été élu dans l'Île de Montréal. En 1961, René St-Pierre prend en charge le ministère des Travaux publics, entre autres raisons parce qu'il est député de Saint-Hyacinthe sur la rive sud, région peu sûre pour les libéraux. Dans le même sens, le remaniement ministériel de 1962 reflète les résultats des élections dans les nombres régionaux. Montréal, avec ses 11 ministres, entre au Cabinet en force.

Les groupes de pression

La représentation régionale doit s'accommoder de la représentation des groupes : les ethnies, les confessionnalités, les classes sociales. Les intérêts régionaux sont parfois sacrifiés aux exigences des groupes. La minorité anglophone du Québec a longtemps joui de certains privilèges à la suite d'ententes tacites lors de la discussion de la Confédération. Elle avait droit, en 1867, à deux représentants dans le cabinet. Sans parler des Irlandais¹ qui n'auront un représentant qu'à partir de 1879. De 1879 à

¹ Au XIX^e siècle, les journaux attachent beaucoup plus d'importance qu'aujourd'hui à la bigarrure ethnique du monde anglophone. On distingue toujours l'ascendance écossaise, anglaise ou irlandaise d'un anglophone.

1892, sauf les cabinets Mousseau et Mercier, le cabinet comprend deux Anglais ou Écossais et un Irlandais. Probablement pour des raisons religieuses, Mousseau et Mercier avaient préféré deux Irlandais catholiques et un Anglo-protestant. En 1892-93, Louis-Olivier Taillon introduit quatre Anglais dans le cabinet, probablement parce qu'il avait besoin d'appui financier pour relever les finances de la province. Les libéraux, en 1897, reprennent la formule de Mercier ; Gouin, en 1905, revient à la formule de 1867. Depuis 1920, sauf exception, on choisit un Anglais et un Irlandais.

La minorité d'expression anglaise jouissait donc jadis, compte tenu du nombre restreint de ministres, d'une influence marquée dans la formation du cabinet. Elle a même réussi à empêcher Cauchon de former un cabinet en 1867. Christopher Dunkin a refusé de servir sous Cauchon parce qu'en 1866, ce dernier s'était opposé au *Bill* scolaire de Langevin qui accordait certaines garanties à la minorité anglaise. Cauchon démissionna, ne pouvant trouver un trésorier accepté par l'élément anglais. Dunkin avait motivé de façon précise son refus :

« Il m'est impossible d'oublier que votre conduite pendant la dernière session vous enlevait naturellement la confiance de cette partie de vos compatriotes bas-canadiens dont les opinions doivent trouver en moi un représentant. »¹

L'influence anglophone prenait appui sur la haute finance. La Banque de Montréal, créancière traditionnelle de la province au XIX^e siècle, tenait à choisir le trésorier. Lors des ententes tacites au début de la Confédération, il avait été convenu que le trésorier serait Anglais. La finance anglaise avait prôné la Confédération, mais elle avait mis toutes les chances de son côté. S'agissait-il d'un « bail emphythéotique sur la trésorerie », demanda un jour *La Presse*?² On ne sait trop quels étaient les termes de l'entente. L'habitude cependant amena certains Anglophones à considérer ce privilège comme un droit inaliénable. *Le Star* a déjà écrit :

« Nous n'oublions pas que le portefeuille du Trésor appartient de droit à un protestant de langue anglaise de Montréal. »³

Les journaux de langue française avaient vivement protesté. *La Presse* avait été cinglante : « Les fanatiques du *Star* affirment les droits de la race supérieure. »⁴ Marchand, en 1897, ne se rendit pas aux exigences du *Star*, mais la coutume fut respectée jusqu'en 1944 alors que Duplessis

¹ *Le Canadien*, 3 janvier 1868, lettre de Dunkin à Cauchon.

² *La Presse*, 14 mai 1897.

³ Cité dans *La Presse*, 14 mai 1897.

⁴ *Ibid.*

nomma Onésime Gagnon à la Trésorerie. Encore en 1930, Taschereau s'inspirait de cette tradition quand il réorganisa son cabinet :

« Respectful of minorities, we wished to continue the Quebec tradition by confiding the Treasury to one of our compatriots of the English language. »¹

Il y avait eu cependant de nombreux accrocs à cette tradition. Pierre Bachand, président-fondateur de la Banque de Saint-Hyacinthe, avait été le premier Canadien français à occuper le poste de trésorier dans le cabinet libéral de Joly, en 1878. On l'avait cependant offert auparavant à Edward Holton qui avait refusé. François Langelier avait remplacé Bachand, en 1879. En 1894, le premier ministre Taillon avait assumé les fonctions de trésorier quand John Smythe Hall, l'homme lige de la Banque de Montréal, avait démissionné parce que Chapleau voulait que le gouvernement provincial empruntât auprès du Crédit Foncier Franco-Canadien. Il y eut d'autres exceptions.

La base de recrutement est particulièrement étroite parmi la minorité anglophone. Ce ne sont pas toujours des éléments valables qui sont choisis pour faire parti d'un cabinet. Paul Earl, par exemple, du fait qu'il n'était pas bilingue, ne pouvait être considéré comme un apport dynamique au sein du cabinet Lesage, en 1960. Mais il faut rappeler que, dans ce cabinet Lesage, l'homme essentiel, le représentant de la finance, était George Marler et non Earl.

L'influence de l'Église catholique ne s'exerce pas de la même façon que celle de la haute finance et de l'élément anglais. L'Église exige des garanties, la finance anglaise impose des candidats et choisit des portefeuilles. L'Église n'impose personne. Quand Lomer Gouin, le leader de l'aile gauche du parti libéral à Montréal, remplace Parent en 1905, il sent le besoin d'être accepté par l'évêque de Montréal. Il aurait troqué la neutralité bienveillante de M^{sr} Bruchési contre le programme de réforme scolaire de l'aile gauche de son parti. Il élimine de son cabinet les « gauchistes ». Le cas de François-Xavier Lemieux, en 1897, illustre un autre aspect de l'influence de l'Église. Lemieux est un « rouge » de vieille école qui a remporté deux victoires aux élections provinciales de 1897. Il a longtemps servi le parti libéral. Il s'attend donc d'être nommé ministre par Marchand. Mais Laurier et Marchand s'y opposent car un ministre « rouge » inquiéterait l'Église avec laquelle le parti libéral veut faire la paix.

L'influence de l'Église s'exerce surtout lors de la préparation de certains projets de loi. Ainsi, en 1942, avant de présenter un projet de loi concernant l'instruction obligatoire, le gouvernement Godbout jugea sage de le soumettre au cardinal Villeneuve qui en approuva la version finale, celle qui fut adoptée plus tard par les Chambres. Doit-on rappeler les

¹ *The Gazette*, 15 janvier 1930.

tractations entre l'Église et le gouvernement au sujet du *Bill 60*, d'avril 1963 à mars 1964 ?

Il serait erroné de croire que seule l'Église catholique exige des garanties et exerce des pressions sur les pouvoirs publics. Les Églises méthodistes, presbytériennes et autres exercent, elles aussi, des pressions discrètes, mais efficaces. On ne sait pas assez que la coutume voulait, jusqu'en 1963, que le ministre anglo-protestant le plus influent fût, en pratique, une sorte de ministre de l'éducation qui représentait au sein du cabinet les intérêts des diverses confessions non catholiques. William Cottingham, député d'Argenteuil et ministre dans le cabinet Duplessis, George Marler dans le cabinet Lesage, assumèrent avec vigueur cette responsabilité, continuant la tradition inaugurée par Christopher Dunkin en 1867. Il est à noter que ni l'U. C. C. ni les syndicats n'ont exercé, semble-t-il, d'influence dans la formation des cabinets.

Valeur personnelle

Toutes ces influences ne sont pas également déterminantes. La compétence personnelle des députés compte beaucoup. Les critères qui déterminent cette compétence se situent à plusieurs niveaux : qualités individuelles, années de service au sein du parti, succès électoraux, etc. L'ancienneté semble une coutume encore bien vivace. En 1944, les journaux rapportaient que Maurice Duplessis éprouvait de la difficulté à choisir le trésorier, car « Robinson n'entend pas abdiquer son droit d'ancienneté en faveur de Paul Beaulieu ». ¹ Ce dernier était entré en politique cinq ans après Robinson. Le premier ministre trancha la question en faisant appel à un vétéran, Onésime Gagnon. On trouve des mentions du droit d'aînesse dès le XIX^e siècle. Chapleau, en 1896, aurait confié à Flynn le soin de former le cabinet en alléguant que Flynn « est le plus ancien des ministres ayant fait partie des administrations Chapleau-Ross-Taillon ». ²

Il semble que les anciens ministres aient *de facto* le droit de participer à un ministère quand le parti est reporté au pouvoir. Le contraire constituerait une sorte de censure, de blâme à l'égard de l'ex-ministre. Quand Marchand a voulu exclure de son cabinet Joseph-Éméry Robidoux, ex-ministre dans le cabinet Mercier, la section libérale montréalaise protesta avant tant de véhémence que Marchand dut s'incliner.

« Cette pression a eu son effet pour Robidoux, dont les droits étaient, comme les vôtres, indiscutables. Marchand a cédé devant la crainte d'un scandale ou de quelque chose même de plus grave. » ³

¹ *Le Canada*, 15 août 1944.

² *L'Événement*, 8 mai 1896.

³ Marc-Aurèle Plamondon à François-Xavier Lemieux, 27 mai 1897, cité par Andrée DÉSILETS, *op. cit.*, 231.

En 1944, *Le Canada* souligne qu'il « ne peut être question d'écarter MM. Gagnon, Bourque, Paquette, Dussault et Élie qui faisaient partie du cabinet Duplessis de 1936 à 1939. Fermer la porte du conseil exécutif à ces cinq collègues de Maurice Duplessis constituerait un affront qui rendrait la position de ce dernier plus précaire encore ».¹

L'arrière-garde qui lutte dans les froides régions de l'opposition accumule, elle aussi, des jetons pour le jour où le parti sera appelé à former un ministère. Dans le cabinet Godbout formé en 1939, les premiers élus sont ceux-là même qui avaient combattu le plus « glorieusement » dans l'opposition : T.-D. Bouchard, Léon Casgrain, Georges-É. Dansereau. Mais Dansereau et Casgrain, à leur grande déception, n'eurent droit qu'à un ministère sans portefeuille. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, fit bien rire la galerie quand il fit mine de s'étonner qu'on les ait « relégués dans la sorte de limbe que sont les ministères sans portefeuille ».² Quand Duplessis forme son cabinet, les journaux lui rappellent de « récompenser des députés qui ont combattu aux côtés de leur chef dans l'opposition, notamment MM. Bégin, organisateur en chef de l'Union Nationale, Barrette, Lorrain et Langlais ».³ Émilien Lafrance a gagné son portefeuille de ministre dans le cabinet Lesage lorsque, dans l'opposition, il suscitait la colère du premier ministre Duplessis.

Certains s'imposent par leur envergure personnelle. Ce fut le cas de Joseph Shehyn, de René Lévesque. Au moment de la formation d'un cabinet, la presse les réclame. Plusieurs d'ailleurs sont assez malins pour stipendier les journalistes. Pendant que Marchand tente de former son cabinet, *La Presse* fait l'éloge de Shehyn :

« Le choix de l'honorable M. Shehyn comme trésorier ne paraît souffrir aucune discussion. Il n'est guère possible, dans l'intérêt du parti et de la province, d'ignorer un homme de cette valeur, de cette expérience et de cette réputation financière. Il est admis que l'honorable M. Shehyn, le seul collègue de l'honorable M. Mercier qui ait échappé à la débâcle de 1892, a été, dans son rôle aride d'orateur financier de l'opposition, l'un des plus utiles organisateurs de la revanche... »⁴

Voilà bien des influences à jauger et à prendre en compte ! Un premier ministre ne peut s'empêcher de soupirer d'aise quand il a complété un aussi subtil casse-tête : « Je suis très heureux, écrivait Marchand à Laurier, d'apprendre par votre lettre que la composition de mon cabinet vous paraît satisfaisante. J'en éprouve d'autant plus de satisfaction que le travail a été pénible. Vous connaissez toutes les difficultés qu'il présente dans une province comme la nôtre où il faut tenir compte de tant d'éléments

¹ *Le Canada*, 11 août 1944.

² *Le Devoir*, 4 avril 1940, p. 9.

³ *Le Canada*, 11 août 1944.

⁴ *La Presse*, 8 mai 1897.

divers et de tant d'éléments concurrents.»¹ Un premier ministre n'a qu'une porte de sortie : tenter de trouver des ministres qui satisfassent à la fois plusieurs impératifs. Considérons le cas de Shehyn. Marchand pouvait difficilement l'écartier de son cabinet à cause de sa valeur personnelle et de ses états de service. Shehyn, en outre, était d'ascendance irlandaise, représentait le quartier Saint-Roch depuis 22 ans et figurait parmi les financiers influents de Québec. La nomination de Shehyn conciliait à la fois des exigences géographiques, des exigences ethniques et des exigences de groupes. Shehyn serait le porte-parole de Québec, des Irlandais, de la finance. En 1960, la nomination de Lionel Bertrand permettait aussi de concilier plusieurs facteurs : Bertrand rayonnait sur plusieurs circonscriptions dans le nord de Montréal et il pouvait servir de lien entre le parti libéral provincial et le parti libéral fédéral. Le premier ministre Lesage, d'ailleurs, fait intéressant à noter, fut peut-être plus soumis que d'autres premiers ministres, dans la formation de son premier cabinet, aux impératifs énumérés plus haut. Nouveau venu sur la scène politique provinciale, n'ayant pas encore son parti bien en mains, il devait davantage tenir compte de cette interrelation de facteurs qui conditionne les nominations ministérielles. Sa marge de manœuvre était limitée par le pouvoir de marchandage des anciens députés qui, seuls, avaient tenu tête à l'Union Nationale. En ce sens, on pourrait affirmer que le cabinet de 1960 fut « quasiment celui de la nécessité ».

II. LE CABINET : SYNTHÈSE DU PARTI

Dans le système bipartite québécois, les oppositions se manifestent moins entre les partis qu'entre les ailes à l'intérieur de chaque parti.² Chaque parti comprend une gauche et une droite que des oppositions séparent. Ce sont ces oppositions qu'un premier ministre doit concilier quand il forme un ministère, afin d'assurer l'unité du parti, la stabilité et l'efficacité du cabinet. Notre histoire politique est remplie de ces compromis et de ces dosages subtils entre diverses factions. En mai 1896, Chapleau, alors lieutenant-gouverneur de la province, doit appeler un député conservateur à former le cabinet. Deux noms s'imposent : Guillaume-Alphonse Nantel, un conservateur de centre et Tom Chase Casgrain, le leader des conservateurs de droite. Chapleau brise le dilemme en appelant Flynn qui se situe à mi-chemin entre les deux tendances. Flynn choisit trois conservateurs de droite (« Castors »), et trois conservateurs du centre. Par ce compromis, le cabinet faisait l'unité du parti et reposait sur des assises solides.

¹ F.-Gabriel Marchand à Wilfrid Laurier, 28 mai 1897, cité par Andrée DÉSILETS, *op. cit.*, 233.

² Ce qui est vrai de tous les systèmes bipartites qui se sont développés dans une économie capitaliste.

L'analyse des compromis effectués depuis 1867 dans la formation des divers cabinets présuppose une définition valable pour le Québec de la droite, du centre et de la gauche. Une telle définition susceptible d'englober une période de cent ans n'est pas facile à établir. On pourrait utiliser le schéma suivant :

La Droite :

Elle vise à maintenir le *statu quo* dans les structures du pouvoir ; parfois même elle tend à accentuer l'emprise des groupes privilégiés.

La Gauche :

Elle tend à l'égalisation des biens et des services par l'extension des droits sociaux. Elle se caractérise par son sens du mouvement, sa faculté d'adaptation aux situations nouvelles.

Le Centre :

Il se caractérise par le compromis.

Durant la période de 1867 à 1896, les relations de l'Église et de l'État, étant donné leur importance comme thème de campagnes électorales, pourraient servir à différencier la droite de la gauche. Le parti conservateur comprend un centre dominé par Cartier (1867-73) puis par Chapleau (1879-96). Ce centre conservateur, de tendance gallicane, s'oppose à une subordination trop marquée de l'État à l'Église mais respecte les privilèges acquis de l'Église. L'aile droite, dominée par François-Xavier Trudel et baptisée ultramontaine ou « castor », met l'accent sur les privilèges de l'Église et veut les accentuer. Le parti libéral comprend un centre et une gauche. Le centre libéral ne se distingue guère du centre conservateur. À preuve, les multiples tentatives de coalition entre les deux partis que seul l'esprit de parti a freinées. Par contre, la gauche libérale prône un renforcement de l'État et des réformes dans le système scolaire.

Les conservateurs se maintiennent au pouvoir de 1867 à 1896, sauf pendant deux intermèdes libéraux : du 8 mars 1878 au 31 octobre 1879 et du 29 janvier 1887 au 20 décembre 1891. De 1867 à 1874, le cabinet conservateur comprend six conservateurs du centre et un ultramontain. C'est un gouvernement de centre dont les jours sont comptés. La publication du *Programme catholique*, en 1871, qui tend à subordonner l'État à l'Église, manifeste une poussée de la droite. Le « scandale des tanneries » apparaît sinon comme une machination, du moins comme un prétexte saisi par la droite conservatrice pour renverser le cabinet Ouimet composé de conservateurs modérés. Cartier, mort en 1873, n'est plus là pour museler la droite. C'est Hector Langevin qui dirige d'Ottawa les destinées conservatrices. Le cabinet Boucherville, en 1874, qui inclut deux conservateurs

du centre, trois ultramontains modérés et deux ultramontains extrémistes, marque la victoire de la droite conservatrice. Ce cabinet s'empresse d'abolir le ministère de l'Instruction publique. Il ne reflétait cependant pas les tendances profondes du parti conservateur, plus au centre qu'à droite. Dès janvier 1876, la démission du trésorier Robertson provoque un remaniement ministériel qui engendre le départ des ultramontains extrémistes et leur remplacement par deux conservateurs du centre : Chapleau et Baker. Le cabinet de Boucherville devenait un cabinet de centre appuyé par la droite.

Chapleau, après la chute du cabinet Joly, en 1879, forme un ministère. Les conservateurs ne possèdent en Chambre qu'une faible majorité. Chapleau tente de renforcer ses positions en appelant des libéraux modérés pour compléter son ministère. Composé de deux libéraux modérés, de deux conservateurs du centre, d'un indépendant et d'un ultramontain modéré, le cabinet Chapleau était un gouvernement de centre. Comme les cabinets conservateurs de 1867 à 1874, le cabinet Chapleau ne fait pas la part assez large à la droite. Quand Chapleau laisse le ministère, en 1882, pour passer dans l'arène fédérale, son successeur et homme de paille, Mousseau, écarte de son cabinet les libéraux modérés pour plaire à la droite mais en exclut les ultramontains.

Cette exclusion de la droite ouvre une période de tensions à l'intérieur du parti conservateur. La droite se sent bafouée et trahie. Le groupe Boucherville-Ross-Beaubien-Tarte n'est pas satisfait. *Le Courrier du Canada* écrit : « Nous souhaitons un meilleur sort à Mousseau, mais il est très probable que s'il ne fait pas entrer dans son cabinet de nouveaux éléments, il lui arrivera malheur. »¹ En 1883, les conservateurs de droite s'allient aux libéraux dans l'élection complémentaire de Lévis. Le libéral Lemieux est élu. Le 10 janvier 1884, Mousseau doit démissionner. La droite conservatrice peut poser ses conditions. Le nouveau cabinet Ross comprend quatre conservateurs du centre et deux ultramontains. C'est un cabinet de centre droit qui marque la fin du règne de Chapleau à Québec. Mais, tenace, Chapleau ne s'avoue pas vaincu et prend plaisir à susciter des obstacles à ce cabinet de centre-droit.

L'affaire Riel, en 1885, provoque un rapprochement des ultramontains, mécontents de Chapleau, et des libéraux modérés conduits par Mercier. Sans doute la droite conservatrice espérait-elle que Mercier saurait, mieux que Chapleau, lui rendre justice. Mercier forme un gouvernement « national », cimenté par le nationalisme, qui comprend trois libéraux modérés, trois libéraux ultramontains et deux conservateurs de même tendance. Pour sauvegarder son alliance avec la droite conservatrice, il doit exclure de son cabinet la gauche libérale dont *La Patrie* est l'organe.

¹ Cité par Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, tome IV, 13.

Il calme la gauche en confiant à ses représentants des postes bien rémunérés.

Quand Mercier succombe, en 1891, sous le coup du scandale de la Baie-des-Chaleurs, les ultras retournent au bercail conservateur mais ils posent leurs conditions. Le cabinet Boucherville, formé en décembre 1891, comprend quatre conservateurs du centre, trois ultramontains modérés et un extrémiste. C'est une coalition centre-droit où les deux tendances s'équilibrent. Le *statu quo* sera maintenu dans les différents remaniements du cabinet jusqu'à la chute des conservateurs en 1897.

De 1897 à 1960, deux partis dominent la scène provinciale : les libéraux de 1897 à 1936 et l'Union Nationale de 1936 à 1960. Le libéral Marchand forme, en 1897, un cabinet de centre modelé par Tarte et Laurier. Il en exclut les radicaux de la trempe d'Honoré Beaugrand. Le cabinet porte la marque de l'esprit de modération de ses deux parrains politiques. Quelques ministres, Marchand, Stephens, Miville-Dechéne, Turgeon, songent à réformer les structures du système scolaire et à abolir le Conseil législatif. Il a suffi cependant du veto de M^{sr} Bruchési pour assagir ces réformateurs en pantoufles. L'arrivée de Gouin comme premier ministre, en 1905, marque la fin des tendances « radicales » du cabinet libéral. Gouin met de côté ses projets de réforme scolaire. Durant le long règne de Gouin, dont l'esprit se maintient dans le cabinet Taschereau, le cabinet provincial évolue vers la droite. La droite conservatrice au XIX^e siècle mettait l'accent sur l'influence cléricale ; la droite libérale du XX^e se voue à la défense du libéralisme économique.

Le cabinet Godbout, de 1939 à 1944, fut peut-être le cabinet le plus à gauche que le Québec ait connu. Le simple énoncé des principales lois que ce cabinet a fait voter — lois concernant le travail, la gratuité des livres, l'instruction obligatoire, l'Hydro-Québec, la Commission du « service civil » — révèle que le gouvernement Godbout était de centre-gauche. Quant au cabinet Lesage, qui gouverna le Québec de 1960 à 1966, il louvoya constamment entre le centre-droit et le centre-gauche pour se fixer définitivement au centre-droit à partir de 1964. En 1960, George Marler, qui représentait les intérêts financiers et confessionnels des Anglophones, dominait le cabinet, moins cependant par sa compétence en matières financières que du fait que les ministres francophones semblaient ne rien connaître sur ce sujet. Le premier ministre Lesage, à cause de ses façons nouvelles de travailler et d'aborder les problèmes, était le plus à gauche du cabinet à ce moment-là. Peu à peu cependant, Paul Gérin Lajoie et René Lévesque, peut-être les deux seuls ministres qui, de 1960 à 1966, favorisèrent constamment des objectifs de changements et de progrès, réussirent durant une courte période à orienter le cabinet vers des politiques de centre-gauche. La valeur succomba tôt sous le poids du nombre ! L'actuel cabinet Johnson, formé en 1966, semble s'orienter vers la droite. Les hommes-clés

de ce cabinet, tels MM. Bertrand et Cloutier, par suite de leur respect excessif des structures, de leur habitude des longues patiences et du fait qu'ils n'osent pas prendre les devants, sont plutôt à droite.

Depuis 1960, le premier ministre peut exercer une influence prépondérante au sein du cabinet grâce aux nouvelles structures qui ont été mises en place et aux postes qu'il est en mesure d'occuper. Jadis cette influence tenait presque exclusivement à sa personnalité. Adolphe Chapleau, Honoré Mercier, Alexandre Taschereau, Maurice Duplessis se comportaient en chefs, imprimant les tendances, fixant les objectifs. Ils se tenaient résolument au centre de quelques lignes de forces opposées et ne permettaient pas qu'on les déborde ni sur la gauche ni sur la droite. Ainsi les ultramontains durent abandonner Mercier ; les jeunes libéraux (A.L.N.), Taschereau ; les radicaux (Philippe Hamel, Ernest Grégoire), Duplessis. Ce dernier exprima bien l'esprit de ces premiers ministres quand il déclara : « Je ne me suis jamais laissé conduire par des extrémistes et je ne le ferai pas non plus à l'avenir. »¹ Jean Lesage, en 1960, en cumulant les fonctions de premier ministre, de ministre des finances et de président du Conseil de la Trésorerie, se donnait les moyens de contrôler son cabinet. Si ses successeurs continuent de cumuler ces fonctions, ils auront, quelle que soit leur personnalité, les moyens d'imposer leur politique. On le vit bien, en 1964, quand Jean Lesage décida de s'installer confortablement au centre-droit sous la pression de la finance anglophone et des notables.

III. LE CHOIX DES MEMBRES DU CABINET

L'arrivée de Godbout, puis de Duplessis au pouvoir, en 1936, marque une révolution dans la composition des cabinets provinciaux. Traditionnellement, le Québec possédait une sorte de gouvernement aristocratique qui s'alimentait à trois sources. Les professions libérales traditionnelles, celles de notaire, d'avocat, de médecin, alimentaient le cabinet provincial. Elles ne fournissaient jamais moins de 60 pour cent des ministres depuis 1867. Cette année-là, tous les ministres appartenaient aux professions libérales. À partir de 1878, les avocats émergent comme le groupe dominant. Le cabinet devient un fief réservé aux avocats. En 1897, seuls des avocats ont des portefeuilles dans le cabinet. En 1905, tous les ministres sont avocats. Godbout, agronome de profession, et Duplessis, un avocat qui n'a jamais fait de prosélytisme pour sa profession, rompent avec la tradition. Le désir de rapprocher le gouvernement du peuple, alors que la crise exerce ses ravages, motive sans doute les options de Godbout et de Duplessis.

¹ *La Tribune*, 27 août 1936.

La deuxième source où s'alimentaient les cabinets provinciaux étaient les clans familiaux, ce qu'on appelle dans le langage populaire « les grandes familles ». On a déjà étudié les « familles-à-prêtres » ; il faudrait étudier les « familles-à-hommes-politiques ». Ces grandes familles, à partir de 1791, ont peu à peu contrôlé la vie politique. La composition de trois cabinets illustre ce phénomène :

A. *Cabinet conservateur Flynn, formé le 11 mai 1896 :*

Flynn : marié à la nièce de Joseph Cauchon ; il fut maire de Québec, député, sénateur, lieutenant-gouverneur.

Beaubien : fils de député ; gendre de Sir Andrew Stuart.

Pelletier : fils d'un conseiller législatif.

Chapais : fils d'un Père de la Confédération ; gendre d'Hector Langevin ; ministre.

Nantel : associé de J.-A. Ouimet ; député, puis ministre.

Hackett : gendre de l'ex-député A. Knight.

Atwater : fils d'un homme d'affaires ; gradué de McGill avec tous les honneurs.

B. *Cabinet libéral Parent, formé le 3 octobre 1900 :*

Parent : homme d'affaires ; maire de Québec ; administrateur du *Soleil*.

Archambault : fils d'un conseiller législatif qui était l'ami de Cartier.

Stephens : maire de Montréal.

Turgeon : marié à la fille d'Étienne Samson, important constructeur de navires.

J. Guérin : président de l'Association nationale de Saint-Patrick.

H.-L. Gouin : associé de Rodolphe Lemieux ; gendre de l'ancien premier ministre Mercier.

Miville-Dechêne et *H. T. Duffy* : rien.

C. *Cabinet libéral Taschereau, 30 décembre 1935.*

Taschereau : fils d'un juge de la Cour suprême.

Mercier : fils de Mercier, ex-premier ministre.

Perrault : fils d'un ex-député aux Communes.

David : fils de L.-O. David, homme politique et gendre de l'honorable Nantel.

E. Moreau : conseiller législatif.

J. Nicol : homme d'affaires.

Godbout : fils d'un ex-député.

Francaeur : rien.

L'aristocratie d'argent était la troisième source. Elle alimentait le cabinet en ministres d'expression anglaise. Dunkin, Irvine, Robertson, Starnes étaient tous des hommes d'affaires importants.

IV. FONCTIONNEMENT DU CABINET

Cet aspect de notre étude couvre une période de temps fort brève, celle qui va du cabinet Godbout (1939) à l'actuel cabinet Johnson. Il nous a été impossible de recueillir des témoignages écrits pour la période antérieure, encore moins des témoignages oraux.

L'institutionnalisation du cabinet, entre 1960 et 1966, constitue pour de nombreux observateurs un événement majeur dans l'évolution du cabinet. Jean Lesage qui, comme nous l'avons déjà souligné, a transplanté sur la colline parlementaire de Québec des méthodes de travail et des pratiques administratives du gouvernement fédéral, est à l'origine de cette évolution. Il a introduit la pratique des ordres du jour que tous les ministres reçoivent et s'efforcent d'observer, des procès-verbaux qui résument les discussions, des délibérations prolongées sur le contenu des projets de loi, de la comparaison régulière d'experts et de technocrates que l'on peut questionner à loisir. Il a utilisé la formule des comités, afin d'activer l'étude des problèmes et de répartir le travail des ministres de façon efficace. Ainsi, la grève des « professionnels » donna lieu à la formation d'un comité de trois membres qui avait pour mandat de situer le problème et d'esquisser des solutions. Traditionnellement, il n'existait que deux comités : celui de la législation qui groupait les ministres-avocats et celui des finances.

Jean Lesage dota le cabinet de rouages et de structures qui le rendirent efficace. C'était là une grande nouveauté. Jadis, le fonctionnement du cabinet dépendait presque uniquement du « style » du premier ministre. Adélar Godbout avait pour principe que « le devoir d'un premier ministre, c'est de s'entourer d'hommes plus capables que lui, s'il y a moyen, et de les laisser administrer leur ministère, de leur faire confiance ».¹ Maurice Duplessis avait une autre conception. Il réunissait officiellement son cabinet, le mercredi, pour discuter davantage des problèmes du parti que des problèmes du Québec. Dans la pratique, les véritables réunions du cabinet, où souvent plusieurs ministres n'étaient pas convoqués, avaient lieu le mardi. Les ministres favoris du « chef » formaient une sorte d'*inner cabinet* qui ne s'empressait pas toujours d'informer le cabinet des problèmes et des projets de loi. Jean Lesage mit fin à ce « jeu de cache-cache » entre « mieux aimés et moins aimés du chef », mais il institutionnalisa des distinctions. Seuls les détenteurs de portefeuilles importants siégeaient au Conseil de la Trésorerie et les ministres d'État furent considérés, en pratique, comme des ministres cadets.

¹ *Le Devoir*, 4 avril 1940, p. 9.

Il est rare que le cabinet siège au complet. La maladie, les voyages, les engagements politiques créent toujours des vides. Il arrive que des malentendus, des conflits de personnalités, des oppositions aux politiques poursuivies, provoquent des abstentions prolongées. On connaît les absences célèbres d'Antonio Barrette et de Georges-Émile Lapalme.

Le français est la langue de communication du cabinet, du moins depuis 1936. Il n'est pas sûr qu'il ne fut pas un temps, au XIX^e siècle, où l'anglais concurrençait le français. L'utilisation du français ou de l'anglais dépend du nombre de ministres anglophones unilingues. James Arthur Mathewson, trésorier dans le cabinet Godbout, discutait assez bien en français, ne s'exprimant dans sa langue qu'en de rares occasions. Paul Earl, dans le cabinet Lesage, contrairement à Marler ou Hyde, était unilingue, ce qui obligeait souvent le premier ministre à intervenir en anglais. Eric Kierans perfectionna son français au point qu'au terme de son mandat il ne recourait que rarement à l'anglais pour exprimer son point de vue.

Entre le cabinet et le caucus du parti au pouvoir, les relations sont ténues. Maurice Duplessis réunissait environ trois fois l'an ses députés en caucus. C'était des réunions d'information, non de consultation. En 1953, il tint un caucus pour informer ses députés qu'il créait un impôt provincial et non pas pour connaître leur opinion sur la question. Jean Lesage adopta une attitude moins rigide. Il y eut quelques caucus, comme celui qui porta sur la nationalisation de l'électricité en 1962, où les députés eurent droit d'émettre leurs opinions. Les libéraux ne réussirent cependant pas à trouver un mécanisme de consultation satisfaisant pour les députés. Ceux-ci se plaignaient de l'irrégularité des consultations, de l'esprit aristocratique qui animait le cabinet. Nombre de ministres donnaient l'impression que la consultation collective était un privilège, non un droit. Jean Lesage songea tardivement à améliorer les relations entre le cabinet et le caucus en confiant à un ministre d'État, Joseph-Léo-Albert Morissette, le soin d'assurer la liaison entre les deux organismes. Ce fut un échec.

Les relations entre le caucus et le cabinet débouchent sur une question beaucoup plus vaste que nous posons en conclusion : le parlementarisme britannique est-il, dans les faits, désuet et dépassé ?

De plus en plus, des hommes politiques parlent de la dégradation du parlementarisme et de l'usure du système du gouvernement responsable que nous pratiquons depuis 1841, ou 1848, selon d'autres historiens. Plusieurs proposent le système américain « pour améliorer la qualité de notre démocratie ».

M^e François Aquin, député indépendant de Dorion, a groupé sous trois chefs principaux les carences de notre système.¹ 1. Le concept du député-législateur serait une fiction : le cabinet qui a l'initiative des lois et qui n'en

¹ Causerie prononcée le 25 février 1967 à l'Université McGill.

dévoile le contenu qu'au moment de leur dépôt en Chambre exerce une dictature aveugle non seulement à l'égard de la «loyale opposition», mais à l'égard des députés ministériels qu'on ne consulte pas et que le principe de la responsabilité ministérielle musèle. 2. Le premier ministre serait limité dans le choix de ses ministres, car il ne peut nommer au cabinet que des parlementaires de son parti. Il ne peut, comme le président des États-Unis, recruter son personnel en dehors des Chambres. 3. Le gouvernement responsable que nous pratiquons freinerait l'expression des opinions et empêcherait l'éclosion d'un personnel politique compétent, car il raidit les lignes de parti et oblige tous les députés ministériels à suivre, sans mot dire, leur chef, de crainte d'acculer le cabinet à une défaite parlementaire.

Ces accusations sont graves, mais sont-elles sans appel? On n'a pas encore fait la preuve que le système présidentiel américain corrigerait ces déficiences ou n'en introduirait pas de pires. Les discussions passionnées, outre-frontière, sur la valeur du système américain suscite des réticences, car ce système n'est pas, lui non plus, exempt de tares. Qu'il suffise de rappeler que le président Kennedy n'a pas réussi à faire adopter sa législation et que, si son successeur a connu, par contre, de grands succès au niveau législatif, il n'a pas encore réussi à mettre en œuvre ses principales lois. Le système américain qui accorde aux parlementaires l'initiative législative et des budgets personnels favorise, certes, l'éclosion d'un personnel politique dynamique, mais il débouche aussi sur l'incohérence des politiques, sur l'absence de leadership, et sur le système du *pork barrel*. On n'a pas fait, non plus, la preuve que les déficiences soulignées par M^e Aquin relèvent davantage des structures que des hommes.

Le débat demeure ouvert. Il serait souhaitable que des politicologues en complètent le dossier avant que ne sonne l'heure des réformes institutionnelles.

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

Jean HAMELIN
Louise BEAUDOIN